

## Sous les marronniers en fleurs d'Henri Bachelin : quelques remarques lexicographiques

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Sous les marronniers en fleurs d'Henri Bachelin : quelques remarques lexicographiques. Glaliceur, Groupe de recherche sur la langue et la littérature françaises du centre et d'ailleurs, 2019. halshs-02378806

**HAL Id: halshs-02378806**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02378806>**

Submitted on 25 Nov 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# GLALICEUR

numéro 11

le 23 novembre 2019

**G**roupe de recherche  
sur la **L**Angue et la **L**ittérature françaises  
du **C**entre et d'aill**E**URs  
(Tokyo)

contact : [glaliceur2019@gmail.com](mailto:glaliceur2019@gmail.com)

*Sous les marronniers en fleurs* d'Henri Bachelin :  
quelques remarques lexicographiques

Takeshi MATSUMURA

Le roman d'Henri Bachelin *Sous les marronniers en fleurs*<sup>1</sup> peut nous intéresser de diverses façons. Naturellement les littéraires seront touchés par la vie brève d'Albert Dumas surnommé Berlâne et par l'histoire circonstanciée d'une enfance à Lormes. En même temps, le comportement du narrateur face à son camarade constituera un beau dossier pour les historiens du sentiment religieux, surtout s'ils ne sont pas indifférents au *respect humain*<sup>2</sup>, notion que Philippe Boutry a définie par une « crainte excessive des opinions et des réactions d'autrui » dans un article de 1995<sup>3</sup>, en retraçant son histoire et en se référant entre autres à Henri Pourrat et à Pierre-Jakez Hélias. Les folkloristes ne manqueront pas non plus de tirer profit de la lecture du roman où sont décrites des traditions locales. Les lexicographes aussi pourront y trouver leur bien. Dans le présent article, je vais examiner quelques mots régionaux, dont les attestations chez notre auteur complètent utilement nos instruments de travail tels que le *Trésor de la langue française* de Paul Imbs<sup>4</sup>, le *Dictionnaire des régionalismes de France* de Pierre Rézeau<sup>5</sup>, le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg<sup>6</sup>. Le *Glossaire du Morvan* d'Eugène de Chambure<sup>7</sup> pourra être enrichi de la même façon.

Commençons par deux mots qui se lisent dans le fragment d'une chanson citée par Henri Bachelin. Ce sont des enfants de Lormes qui la chantent en passant devant la boutique du sabotier Chovin, où ils raillent Berlâne qu'ils ont trouvé en compagnie de la femme et de la fille de Chovin. Voici l'alinéa qui décrit la scène :

Quelques gamins s'arrêtaient pour souffler et s'amusaient à faire, du dehors, de  
la buée sur les vitres. Quand ils l'avaient aperçu sur son tabouret ils chantaient :

Jean-fillote

---

<sup>1</sup> Henri Bachelin, *Sous les marronniers en fleurs*, Paris, Société littéraire de France, 1920, collection Essais et nouvelles, 112 pages.

<sup>2</sup> Syntagme qui apparaît deux fois dans le roman, voir *ibid.*, p. 59 et 69.

<sup>3</sup> Philippe Boutry, « Le respect humain », dans « *Alla Signorina* ». *Mélanges offerts à Noëlle de La Blanchardière*, Rome, École française de Rome, 1995, p. 23-49.

<sup>4</sup> Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. ; je désigne ce dictionnaire par TLF.

<sup>5</sup> Pierre Rézeau (éd.), *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, Duculot, 2001.

<sup>6</sup> Bâle etc., Zbinden etc., 1922-2002, 25 vol. ; je désigne ce dictionnaire par FEW.

<sup>7</sup> Eugène de Chambure, *Glossaire du Morvan. Étude sur le langage de cette contrée comparé avec les principaux dialectes ou patois de la France, de la Belgique wallonne et de la Suisse romande*, Paris et Autun, Champion et Dejussieu, 1878.

à la grolote...

Que voulait dire « à la grolote » ? Mais « Jean-fillote » signifiait clairement leur mépris pour ce garçon toujours fourré dans les jupons des femmes. Il s'occupait même à de menus travaux d'aiguille et confectionnait des fleurs artificielles<sup>8</sup>.

En transcrivant le fragment, le narrateur s'interroge ainsi sur la signification de l'expression *à la grolote*, tout en attribuant un sens probable au mot composé *Jean-fillote*. Ce *Jean-fillote* est en effet la forme morvandelle de *Jean-fillette*, puisque le suffixe *-itta* donne *-ot* dans le Morvan comme nous l'apprend Claude Régner dans sa thèse sur *Les Parlers du Morvan*<sup>9</sup>. Et ce mot composé *Jean-fillette* est attesté au sens de « garçon qui recherche la société des jeunes filles » à Charost (Cher) si l'on en croit le FEW, t. III, p. 517a, s.v. *filia*. On peut vérifier cette attestation en remontant à la source de Wartburg, qui est l'étude de C. A. Coudereau intitulée « Sur le dialecte berrichon<sup>10</sup> ». Il est possible d'ajouter au FEW une autre attestation, un peu antérieure, du même Centre, que l'on trouve dans le *Glossaire du Centre de la France* de Hyppolyte-François Jaubert<sup>11</sup>. Ainsi, l'aire de diffusion de *Jean-fillette* ou *Jean-fillote* est très restreinte et les fourchettes chronologiques de leurs attestations sont de 1864 à 1920.

Quant au substantif féminin *grolote* qui a embarrassé le narrateur de *Sous les marronniers en fleurs*, c'est un mot morvandiau, qui est enregistré dans le *Glossaire* d'Eugène de Chambure<sup>12</sup> et étudié dans la thèse de Claude Régner<sup>13</sup>. Ce dernier le rattache à l'étymon latin *crātis* « ouvrage en vannerie »<sup>14</sup> et ses enquêtes recueillent différentes significations : « gros mortier à hacher les oignons », « auge », « écuelle », « mortier ». L'article *crātis* du FEW, t. II, p. 1293a-b cite en effet le type *gré*, *grélot*, *grélotte* et pour ce dernier on a en Bourgogne *grelette* ou *grolotte* au sens de « écuelle (de terre ou de bois) » ou « petit seau (de sapin ou de fer blanc) pour traire »<sup>15</sup>. En ce qui concerne l'occurrence du mot *grolote* dans la

<sup>8</sup> Henri Bachelin, *Sous les marronniers en fleurs*, p. 18.

<sup>9</sup> Claude Régner, *Les Parlers du Morvan*, Château-Chinon, Académie du Morvan, 1979, 3 vol., t. I, p. 113.

<sup>10</sup> Parue dans les *Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1873, p. 335-381 ; le mot se trouve à la page 371.

<sup>11</sup> Deuxième édition, Paris, Chaix, 1864, p. 382b, où le mot est traduit par « garçon qui se plaît avec les filles ».

<sup>12</sup> Voir *op. cit.*, p. 431a.

<sup>13</sup> Voir *op. cit.*, t. I, p. 172-173 et t. II, carte 55.

<sup>14</sup> Et non pas à l'étymon gaulois *\*kros-no* comme le fait le FEW, t. II, p. 1362a : c'est un cas de classement double.

<sup>15</sup> Voir S. Jossier, « Dictionnaire des patois de l'Yonne », dans *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 36, 1882, p. 112 : « GROLOTTE. s. f. Petite écuelle de terre. Une grolotte d'un sou. / Quand j'mangeons dans nout' grolotte, / Je n'pensons pas au bourgeon. / E. LORIN. (Chants populaires de l'Auxerrois). » ; Lucien Guillemaut, *Un petit coin de la Bourgogne. Dictionnaire patois, ou recueil par ordre alphabétique des mots patois et des expressions du langage populaire les plus usités dans la Bresse loubannaise (arrondissement de Louhans, Saône-et-Loire) et une partie de la Bourgogne, avec l'origine et l'étymologie des mots*, Louhans, Romand, 1894-1902,

chanson citée par Henri Bachelin, le contexte peu étendu ne permet pas de lui donner un sens précis, mais l'on pourra proposer vaguement celui de « corbeille aux paroies continues<sup>16</sup> ».

*Sous les marronniers en fleurs* contient un autre mot morvandiau, rarement attesté. Il s'agit du substantif féminin pluriel *rouloires* dans la locution verbale *aller aux rouloires*, qui signifie « aller quêter des œufs dans des villages les lundi, mardi et mercredi de la semaine sainte ». Le mot apparaît deux fois dans le roman. La première occurrence se trouve après une évocation de plusieurs activités des enfants de chœur. La voici :

Mais nos grands jours étaient ceux des « rouloires ». Et ce fut à cette occasion que nous jouâmes à Berlâne un autre bon tour<sup>17</sup>.

Le narrateur enchaîne pour décrire que malgré la neige, les lundi, mardi et mercredi de la semaine sainte les enfants partent *panier au bras, bâton à la main* pour aller quêter des œufs dans les villages autour de Lormes, suivant l'itinéraire établi depuis longtemps<sup>18</sup>. La deuxième occurrence du mot se trouve au milieu de cette description :

Pour la deuxième fois il [= Berlâne] venait avec nous chercher des œufs dans les villages. C'est une vieille habitude dans nos pays. Nous appelions cela : aller aux rouloires<sup>19</sup>.

Le substantif *rouloires* est un dérivé de *roulée*, mot qui désignait en Bourgogne la « quête d'œufs par les enfants de chœur<sup>20</sup> », des « œufs durs que l'on donne aux enfants à Pâques<sup>21</sup> » et aussi un « jeu d'enfants qui fait rouler un œuf de Pâques sur un plan incliné ou sur un terrain en pente ». Arnold van Gennep a résumé cette coutume bourguignonne dans

p. 159 : « Grelette, petit seau de sapin ou de fer blanc pour traire les vaches : “La Bardotte pisse à la grelette”, pour dire elle a beaucoup de lait. »

<sup>16</sup> Peut-être certains seraient-ils tentés de rêver à une scène médiévale, car l'étymon *crātis* a donné lieu à l'ancien français *graal* si l'on suit le FEW ; voir Takeshi Matsumura, *Dictionnaire du français médiéval*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, p. 1753a.

<sup>17</sup> Henri Bachelin, *Sous les marronniers en fleurs*, p. 62.

<sup>18</sup> Cette quête est décrite aussi dans *Le Village* de notre auteur (Paris, Flammarion, 1919, p. 68), sans que le mot y soit employé.

<sup>19</sup> Henri Bachelin, *Sous les marronniers en fleurs*, p. 63.

<sup>20</sup> Usage connu déjà dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, voir l'article *roulleta* qu'en 1733-1736 les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur ont ajouté au *Glossarium mediae et infimae latinitatis* de Du Cange (nouvelle édition, Niort, 1883-1887, 10 vol., t. VII, p. 226c) : « Hodieque Autissiodori festis Paschalibus pueri solent a consanguineis et amicis postulare *la Roullée* : quibus dantur vel ova durata vel nummuli ; unde per *Roulletas* intelligo munuscula quaedam fieri solita ab iis, qui *faciebant pilotas*. »

<sup>21</sup> Voir aussi Gérard Taverdet, *Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne*, Paris, Éditions du CNRS, 1975-1984, 3 vol. et un index, t. I, carte 152 (je désigne cet atlas par ALB) ; Gérard Taverdet et Danièle Navette-Taverdet, *Dictionnaire du français régional de Bourgogne*, Paris, Bonneton, 1991, p. 132b.

son *Manuel de folklore français contemporain*<sup>22</sup> et ses notices permettent de compléter l'article *rôtëlla* du FEW, t. X, p. 502a, qui ne connaît pour le substantif *roulée* que le sens de « œufs durs que l'on donne à Pâques aux enfants ; tout cadeau fait à l'occasion de Pâques ». Ce qui est remarquable est que le substantif *rouloires* est rarement attesté : il est absent non seulement l'article *rôtëlla* du FEW, du TLF et de la *Base historique du vocabulaire français*<sup>23</sup>, mais aussi du *Glossaire du Morvan* d'Eugène Chambure<sup>24</sup>.

L'attestation du mot dans *Sous les marronniers en fleurs* n'est pourtant pas un hapax. Elle est précédée par celle de Claude Tillier (né à Clamecy en 1801 et mort à Nevers en 1844). En effet, celui-ci utilise le mot au sens de « cadeau d'œufs qui se fait à Pâques » dans *Belle-Plante et Cornélius*. C'est Belle-Plante qui parle :

C'est ce maudit Panuche qui est cause de cela. Que le drôle vienne à Pâques chercher ses rouloires<sup>25</sup> !...

Henri Bachelin qui connaissait bien Claude Tillier<sup>26</sup> se serait-il inspiré de cette réplique pour décrire la tournée des enfants de chœur ? Ce faisant, aurait-il voulu lui rendre hommage ? Ce ne serait pas tout à fait impossible, mais il me semble peu probable que l'évocation de son enfance se soit faite avec un tel souci littéraire. Car comme pour compléter son roman, notre auteur publiera en 1927 un article intitulé « Les rouloires » dans *Le Petit Journal* du 13 avril<sup>27</sup>, où il décrira en détail ce qu'il faisait jusqu'à l'âge de douze ans et quel était l'itinéraire qu'avec cinq autres enfants il suivait pendant ces trois jours de la semaine sainte<sup>28</sup>. On pourra y apprécier le style d'un « Henri Bachelin folkloriste », selon l'expression de Monsieur Jean-Pierre Lacroix<sup>29</sup>.

La description de la tournée du mercredi pour quêter des œufs contient un autre régionalisme. C'est le sens de « faire le repas de midi » du verbe intransitif *goûter*. Les enfants,

<sup>22</sup> Arnold van Gennep, *Manuel de folklore français contemporain*, Paris, Picard, 1943-1948 ; réédition intitulée *Le Folklore français*, Paris, Robert Laffont, 1998, 4 vol., t. I, p. 1065, 1105 et 1120-1126.

<sup>23</sup> Base disponible sur son site internet : <https://www.cnrtl.fr/definition/bhvf/>. Je désigne cette base par BHVF.

<sup>24</sup> Il ne connaît que *roulée*, voir *op. cit.*, p. 764.

<sup>25</sup> *Œuvres de C. Tillier*, t. II, Nevers, C. Sionest, 1846, p. 153.

<sup>26</sup> Il lui a consacré un article « Claude Tillier » dans *La Grande Revue*, 62, 1910, p. 569-581 ; réédité dans *L'Horizon de pourpre*, n° 20.

<sup>27</sup> Article réédité dans *L'Horizon de pourpre*, n° 8.

<sup>28</sup> Voir Henri Bachelin, « Les rouloires », dans *Le Petit Journal*, le 13 avril 1927, p. 4 : « La tournée durait trois jours, du lundi matin au mercredi soir. Le premier jour, nous rançonnions les villages, les hameaux, les fermes isolées, dispersés à l'ouest de la petite ville, du côté de Corbigny, le deuxième jour, ceux qui sont au nord, du côté de Saint-Martin-du-Puy, le troisième, ceux qui sont à l'est et au sud, du côté de Brassay et de Gacogne. »

<sup>29</sup> Voir son introduction pour la réédition de « Noël et ses coutumes » (*Mercure de France*, le 15 décembre 1925) de notre auteur dans *L'Horizon de pourpre*, n° 56, 2019, p. 2.

fatigués de la marche des deux journées précédentes, s'arrêtent à midi pour se restaurer un peu. Voici l'alinéa qui décrit la scène :

Nous nous arrêtâmes à midi pour « goûter » à l'abri d'une haie, dans un champ où la neige avait fondu. Il pleuvait un peu. Le ciel était tout gris. Nous allumâmes un feu de bois mort et de balai<sup>30</sup> vert. Nous avions tous du vin, sauf Berlâne qui ne buvait que de l'eau, le vin lui donnant des maux de tête<sup>31</sup>.

Ici l'auteur se contente de mettre le mot *goûter* entre guillemets sans donner plus d'explication. Le contexte est pourtant assez clair pour que les lecteurs ne risquent pas de s'y méprendre. Ceux qui hésitent sur la signification du mot pourront se reporter à un autre ouvrage d'Henri Bachelin. En effet, dans *Le Village*, celui-ci précise que le verbe *goûter* signifie « déjeuner, faire le repas du midi » dans la région de Lormes. En parlant de Lucien qui est rentré en permission aux Vernes, son village près de Lormes, le narrateur raconte sa visite des voisins de la manière suivante :

Il connaissait également tout le monde, mais il commença par les Blandin. Il s'arrangea de façon à arriver au moment où ils finiraient de goûter – on ne disait pas : de déjeuner, – et avant que Blandin se fût remis à battre<sup>32</sup>.

Ce sens n'est relevé ni dans le TLF ni dans la BHVF ni dans le *Glossaire du Morvan* d'Eugène Chambure ni dans le *Dictionnaire des régionalismes de France* de Pierre Rézeau<sup>33</sup>, mais deux répertoires de la fin du siècle dernier nous apprennent qu'il est attesté en français régional de Bourgogne du sud et du Berry-Bourbonnais<sup>34</sup>. La thèse de Claude Régnier<sup>35</sup> et l'*Atlas linguistique et ethnographique de Bourgogne* de Gérard Taverdet<sup>36</sup> montrent aussi que cet emploi était vivant en patois chez les personnes qu'ils ont interrogées au cours de leurs

---

<sup>30</sup> Le sens de « genêt » du substantif masculin *balai* est sans doute aussi un régionalisme, mais son aire de diffusion est large, voir le FEW, t. I, p. 232b, s.v. *\*banallo* ; Eugène Chambure, *op. cit.*, p. 60a ; Gérard Taverdet et Danièle Navette-Taverdet, *op. cit.*, p. 23b. Le mot est absent du *Dictionnaire des régionalismes de France*.

<sup>31</sup> Henri Bachelin, *Sous les marronniers en fleurs*, p. 65.

<sup>32</sup> *Id.*, *Le Village*, *op. cit.*, p. 93. Une autre occurrence du verbe se lit dans une réplique d'un villageois : « Je m'en vais goûter, dit-il [= Desbrosse] à la Blandine. » (p. 246 ; la scène se passe quand « Vers midi les ronflements de la machine cessèrent. » p. 244).

<sup>33</sup> Voir *op. cit.*, p. 551.

<sup>34</sup> Voir Gérard Taverdet et Danièle Navette-Taverdet, *op. cit.*, p. 85b : « Usuel surtout en Bourgogne du sud, sauf dans les environs de Chalon et d'Autun » ; Pierrette Dubuisson et Marcel Bonin, *Dictionnaire du français régional du Berry-Bourbonnais*, Paris, Bonneton, 1993, p. 72a qui indiquent que cet emploi est attesté dans les départements d'Allier, de Cher et de l'Indre (sauf est).

<sup>35</sup> Voir *op. cit.*, t. II, carte 367.

<sup>36</sup> Voir ALB, t. I, carte 199.

enquêtes. Ces données complètent ce que Wartburg a réuni dans son article *güstare* du FEW, t. IV, p. 341a en enregistrant des attestations dialectales modernes dans des départements tels qu'Indre, Cher, Allier, Nièvre, etc.

Le substantif *goûter* est employé ailleurs<sup>37</sup> dans *Sous les marronniers en fleurs* avec sa signification standard de « petite collation prise dans l'après-midi ». Mais cette collation a un autre nom dans une des répliques des habitants de Lormes. Cette réplique est prononcée par Madame Labrosse, bourgeoise qui se fournissait dans la boutique de la mère de Berlâne et dont les deux fils ont amené ce dernier chez eux pour passer ensemble l'après-midi d'un jeudi d'octobre. Elle s'adresse aux enfants qui vont sortir pour jouer dans la cour et puis dans le bois :

Eh bien, mes enfants, allez ! dit-elle. Et n'oubliez pas de rentrer pour vos quatre heures<sup>38</sup>.

Plus tard, après que *quatre heures et demie* ont sonné, quand les trois enfants sont rentrés du bois où Berlâne avait passé de pénibles moments, ils prendront une petite collation qui consiste en *confitures de coings*<sup>39</sup>.

Bien que le mot manque au *Glossaire du Morvan* d'Eugène Chambure, que ce sens soit absent de la BHVF, que l'article *quatre* du TLF ne donne pas de précisions et que l'article *hōra* du FEW, t. IV, p. 468a ne soit pas très explicite, le *Dictionnaire des régionalismes de France*<sup>40</sup> et le *Dictionnaire suisse romand* d'André Thibault<sup>41</sup> indiquent que si le substantif masculin singulier *quatre-heures* appartient au registre familier du français standard, l'emploi au pluriel a une diffusion restreinte<sup>42</sup> ; on trouve celui-ci seulement en Bourgogne<sup>43</sup>, Franche-Comté et Suisse romande. Notre attestation de 1920 pourra être ajoutée dans l'article *quatre-heures* du *Dictionnaire* de Pierre Rézeau entre celle de 1909<sup>44</sup> et celle de 1959<sup>45</sup>.

<sup>37</sup> Voir Henri Bachelin, *Sous les marronniers en fleurs*, p. 39 : « Quand le goûter fut terminé, il [= Berlâne] eut pourtant le courage de dire : / – Je vous remercie beaucoup, madame [= Madame Labrosse]. Maintenant je vais rentrer. »

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>39</sup> Voir *ibid.*, p. 37-39.

<sup>40</sup> Voir *op. cit.*, p. 842-843.

<sup>41</sup> Voir *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain, conçu et rédigé par André Thibault* sous la direction de Pierre Knecht, *Nouvelle édition revue et augmentée par Pierre Knecht*, Carouge-Genève, Zoé, 2004, p. 337b-338a.

<sup>42</sup> Dans l'attestation que l'on lit dans *Robes Noires* d'Henri Bachelin (Paris, Grasset, 1910, p. 170 : « Dans les salons bien meublés, bien chauffés, où il y a des pianos, elles [= les filles des riches] jouent à des jeux amusants, font “quatre heures”, chantent ; quelquefois même elles dansent. »), on ne voit pas duquel des deux emplois il s'agit. La même expression est recueillie dans *Le Langage populaire de Mâcon et des environs*, Mâcon, 1926, p. 100b : « QUATRE HEURES, loc. *Faire quatre heures*, faire le goûter de quatre heures. »

<sup>43</sup> Voir ALB, t. I, carte 205.

<sup>44</sup> Dans Charles Beauquier, « La Cuisine populaire de Franche-Comté », dans *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs* (8<sup>e</sup> série, 4, 1909), le syntagme apparaît dans la définition des expressions dialectales : « Faire les



Comme on peut le constater – au moins je l’espère –, le roman d’Henri Bachelin contient ainsi plusieurs régionalismes dont les attestations servent à compléter nos instruments de travail. En examinant de près ses autres ouvrages, on pourra y relever bien d’autres cas remarquables qui puissent enrichir notre connaissance de l’histoire et de la géographie du français.

---

quatre heures, c’est *vêprener, vèprionner, vèprolà, vèprioulà, courbottà, remarandonner, roubeler*. On dit “porter à nônes” pour porter les *quatre heures* aux champs. » (p. 258 ; c’est l’auteur qui souligne).

<sup>45</sup> Jean Garneret, *Un village comtois : Lantenne. Ses coutumes, son patois*, Paris, Les Belles Lettres, 1959.